

L'hon. M. Martin: Selon mon honorable ami le ministre des Transports, les réponses sont parfois tendancieuses.

Une voix: Il devrait le savoir.

L'hon. M. Martin: Quelqu'un dit, fort à propos, qu'il devrait le savoir. Mais cet échange a assez duré. Le comité des sanctions s'est réuni hier, mais nous n'avons pas encore reçu de rapport.

[Français]

L'AGRICULTURE

ON DEMANDE DES RENSEIGNEMENTS SUR L'ARDA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question à l'honorable ministre des Forêts?

Nous n'entendons pas tellement parler du programme de l'ARDA qui se poursuit, je crois, dans tout le Canada, présentement. Le ministère continue-t-il actuellement ses explorations dans la province de Québec? Où sont rendus les experts? Où les experts du gouvernement travaillent-ils présentement?

L'hon. M. Lambert: Vous allez le voir, il y a une élection dans la province!

M. l'Orateur: Je suggérerais à l'honorable député d'inscrire sa question au Feuilleton.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, j'aimerais avoir une réponse aujourd'hui, et non pas la semaine prochaine. Je voudrais savoir où sont rendus les experts.

M. l'Orateur: Si l'honorable député désire des renseignements, il lui est toujours loisible de communiquer avec le ministre concerné, mais je ne crois pas que sa question puisse être posée actuellement.

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

LA RECONNAISSANCE DU SERVICE EN TEMPS DE GUERRE AUX FINS DE LA PENSION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre associé de la Défense nationale, relativement à une question sur laquelle on nous a donné certaines assurances lors de l'examen des crédits du ministère, il y a quelques semaines? Le gouvernement a-t-il décidé de reconnaître le service en temps de guerre aux fins de la pension pour le personnel des troupes régulières?

[L'hon. M. Pickersgill.]

L'hon. Léo Cadieux (ministre associé de la Défense nationale): Le ministère a pris une décision et a soumis une recommandation au gouvernement, qui, je pense, l'étudie présentement. La Chambre devrait être saisie sous peu de la mesure législative appropriée.

LES PENSIONS

L'ÉTUDE D'UN PROJET D'INTÉGRATION PAR UN COMITÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. L. Chatterton (Esquimalt-Saanich): Ma question s'adresse au ministre des Finances. Le ministre voudrait-il étudier la possibilité de déferer à un comité permanent le bill sur l'intégration des divers régimes de pension de l'État au régime de pensions du Canada, de manière que les divers organismes de la fonction publique puissent exposer leur point de vue?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Oui, monsieur l'Orateur. Je ne prends pas l'engagement ferme de le faire, mais je penserai certainement à cette proposition.

QUESTION DE PRIVILÈGE

L'HON. M. CÔTÉ—REMARQUE DU DÉPUTÉ DE VILLENEUVE AU COURS DU DÉBAT

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je pose la question de fait personnel. Je regrette de n'avoir pu vous en prévenir, mais je viens tout juste de lire ce que je tiens à relever dans le hansard.

L'hon. M. Starr: Règlement.

L'hon. M. Côté: Au cours du débat sur le budget, le député de Hull (M. Caron) a été interrompu par le député de Villeneuve (M. Caouette).

M. l'Orateur: A l'ordre. Je signale au ministre que, même si la question de privilège porte sur des propos tenus hier dont il vient seulement de s'aviser, le Règlement ne l'oblige pas moins à donner un préavis à la présidence.

L'hon. M. Starr: Par écrit.

M. l'Orateur: S'il le fait par écrit, comme l'exige le Règlement, la Chambre pourra peut-être étudier la question plus tard.

M. Knowles: On pourrait en discuter pendant l'heure du dîner.